



**h**âtir et **L**oger

Syndicat des Architectes du Rhône

5 avenue Birmingham  
69004 Lyon

Nos réf. :  
MA.RC 17.0236

Saint-Etienne, le 16 mars 2017

Objet :  
**Concours choix maîtrise d'œuvre**  
Construction d'un foyer de 48 résidents handicapés  
Plus 26 logements locatifs sociaux  
Rues du Treyve & Janin à Saint-Etienne

Monsieur,

Vous nous avez transmis le 13 mars 2017 un courrier, que nous avons réceptionné le 15 mars 2017, nous alertant sur le montant d'indemnité alloué aux équipes de maîtrise d'œuvre autorisées à participer au concours, que nous avons organisé pour l'opération citée en objet.

Compte tenu des éléments transmis, il s'avère qu'effectivement le montant de 10 000€ proposé, ne correspond pas à ce que préconise la MIQCP.

Par conséquent, nous avons fait paraître un avis de parution rectificatif, dont photocopie ci-jointe, précisant la modification du montant alloué aux équipes autorisées à concourir, ainsi qu'une augmentation du délai pour transmettre une demande de participation.

Nous vous souhaitons bonne réception de cet envoi, et vous prions d'agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.

**Ch.COSTE**  
**Directeur**

Pj-Ann. : 1



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 16/03/2017

Votre annonce n°17-36178 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.  
Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'ROPOCE.

**Attention**  
Cette annonce n'est pas destinée à être utilisée par les candidats. Toute demande de renseignements doit être adressée au service de l'information légale et administrative. Les avis de candidature et les offres doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse indiquée dans l'avis de candidature.

[Imprimer](#) [Retour](#)

Avis de réception de l'annonce de candidature sur le site de l'administration publique. Ce document est destiné à être utilisé par les candidats. Toute demande de renseignements doit être adressée au service de l'information légale et administrative. Les avis de candidature et les offres doivent être envoyés par voie électronique à l'adresse indiquée dans l'avis de candidature.  
> **Contact client**

J14 Rectificatif Dir 24

Département(s) de publication : 42  
Annonce No 17-36178

I, II, VI, VII

RECTIFICATIF

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITE ADJUDICATRICE**

I.1) NOM ET ADRESSES  
SA HLM BATIR ET LOGER - 15 rue de berard CS 50157 - Point(s) de contact : Christian Coste - Directeur, 42004, SAINT ETIENNE, F.  
Téléphone : (+33) 04 77 49 23 50 Courriel : [bl@batirelloger.com](mailto:bl@batirelloger.com), Fax : (+33) 04 77 49 23 55, Code NUTS : FR  
Adresse(s) internet :  
Adresse principale : <http://www.batirelloger.fr>  
Adresse du profil acheteur : <http://www.auxartsgraphiques.fr>

**SECTION II : OBJET**

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ  
II.1.1) Intitulé : Construction d'un foyer de 48 résidents handicapés + environ 26 logements locaux sociaux  
Numéro de référence :  
II.1.2) Code CPV principal :  
Mots descripteurs : Bâtiment, Maîtrise d'œuvre  
Descripteur principal : 71200000  
Descripteur supplémentaire :  
II.1.3) Type de marché :  
Services  
II.1.4) Description succincte : Contrat de maîtrise d'œuvre

**SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS : 16 mars 2017  
VI.6) RÉFÉRENCE DE L'AVIS ORIGINAL : Numéro de l'avis au JO serie S : 2017/S 041-075260 du 28/02/2017

**SECTION VII : MODIFICATIONS**

VII.1) Informations à rectifier ou à ajouter  
VII.1.1) Motif de la modification : Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur  
VII.1.2) Texte à rectifier dans l'avis original  
Numéro de section : IV  
Au lieu de : date limite réception de réception des projets ou des demandes de participation : 24 mars 2017 - 11:00  
Lire : date limite réception de réception des projets ou des demandes de participation : 06 avril 2017 - 11:00  
Numéro de section : IV  
Au lieu de : Les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations jugées conformes par le jury, recevront une indemnité d'un montant de 10 000euros (hors taxe) Pour l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue par le maître d'ouvrage, l'indemnité précitée constituera un acompte sur son marché  
Lire : Les candidats admis à concourir et ayant remis des prestations jugées conformes par le jury, recevront une indemnité d'un montant de 24 000euros (hors taxe) Pour l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue par le maître d'ouvrage, l'indemnité précitée constituera un acompte sur son marché  
VII.2) Autres informations complémentaires :

Éléments de facturation :  
Votre référence de commande au BOAMP : 17-9311  
Libellé de la facture : SA HLM BATIR ET LOGER C. COSTE RESPONSABLE MARCHES 15 RUE DE BERARD - CS50157, F-42004 Saint-Étienne Cedex 1.  
Siret : 60450118900038  
Classe de profil : Déb privés - Pers morale

Indexation de l'annonce :  
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 6 avril 2017  
Objet de l'avis : construction d'un foyer de 48 résidents handicapés + environ 26 logements locaux sociaux (rectificatif)  
Nom de l'organisme : SA HLM BATIR ET LOGER  
Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux